



## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

1470, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0

Téléphone : (819) 374-4525

Courriel : [municipalite@st-maurice.ca](mailto:municipalite@st-maurice.ca)

Site internet : [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca)



### CIRCULAIRE MUNICIPALE

Le 9 avril 2026

#### Réunion du conseil municipal du mois d'avril

La réunion du conseil est **lundi le 13 avril à 19h** dans la grande salle en haut, voici le projet d'ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 9 mars 2026
3. Adoption des chèques et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Cotisation annuelle 2026 à la FQM - 3 271,55 \$
6. Dérogation mineure - 1851, rue Pruneau
7. Dérogation mineure - 2061, rang Saint-Alexis
8. Dérogation mineure - 50, chemin du Lac-Désilets
9. Dérogation mineure - 2440, rang Saint-Jean
10. Dérogation mineure - 3059, rue de la Chapelle
11. Projet de règlement numéro 2026-664 modifiant le règlement de zonage 2009-489 afin d'y inclure des normes de dispositions relativement à l'implantation d'une unité d'habitation accessoire sur le territoire de Saint-Maurice
12. Résolution fixant la date, le lieu et l'heure de l'assemblée de consultation pour le règlement 2026-664
13. Second projet de règlement 2026-661 modification du règlement de zonage numéro 2009-489 afin de modifier les zones 220-R et 221-R (secteur Neault)
14. Règlement numéro 2026-659 modifiant le règlement 2009-495 relatif aux tarifs encourus dans l'application des règlements d'urbanisme
15. Règlement numéro 2026-660 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments
16. Règlement numéro 2026-662 modifiant le règlement de zonage 2009-489 afin d'y inclure les normes de dispositions relativement à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de Saint-Maurice - concordance avec la MRC des Chenaux
17. Règlement numéro 2026-663 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux
18. Résolution pour la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
19. Résolution pour l'examen du mandat de Postes Canada
20. Soumissions pour du chlorure de calcium liquide (abat poussière)
21. Soumissions pour le lignage des rues
22. Soumissions pour le balayage des rues
23. Demande de don de l'Association de Paralyse Cérébrale Mauricie et Centre-du-Québec
24. Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable
25. Inscription de monsieur Daniel Lemoine directeur du service incendie au congrès de l'AGSICQ
26. Dépôt des états comparatifs au 31 mars 2026

La réunion sera précédée à 18h30 d'une assemblée publique de consultation pour les projets de règlement suivants :

1. Projet de règlement numéro 2026-661 modification du règlement de zonage numéro 2009-489 afin de modifier les zones 220-R et 221-R (secteur Neault)
2. Projet de règlement numéro 2026-662 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-489 afin d'y inclure les normes de dispositions relativement à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de Saint-Maurice - concordance avec la MRC des Chenaux

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire et le directeur général expliqueront les projets de règlements et le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Pour de plus amples informations concernant la réunion, nous vous invitons à contacter le directeur général monsieur Stéphane Laroche au 819-374-4525 ou par courriel au [stephane.laroche@st-maurice.ca](mailto:stephane.laroche@st-maurice.ca)



**FADOQ de  
Saint-Maurice**



**SAMEDI | 25 AVRIL 18:30**

**Coût: 15\$ pour 18 tours**

**Les portes seront ouvertes à 17:30**

**Ceux qui porteront du fleuri recevront  
un cadeau !!!**

**NB: 18 ans et +**

**Pour informations: (819) 376-0166**

**B  
12**

**30**

**42**



**Fleurons  
du Québec**

**2023-2025**

**Saint-Maurice**



**Embellissons notre Municipalité !**

La visite du classificateur des **Fleurons du Québec** arrive bientôt.

Fleurs, plates-bandes, arbustes, nettoyage de terrain... chaque petit geste compte.



Pour faire briller notre Municipalité.



**Ensemble, faisons fleurir notre Municipalité !**